

Postvermerk

L

MC/je

Berne, le 24 octobre 1966

Note au Chef du Département

- copie - Division des organisations internationales  
- Division des affaires administratives  
- Monsieur le Ministre R. Bindschedler  
- Service Est  
- Service Ouest  
- Service de documentation  
- Ambassade de Suisse à Vienne  
- Observateur suisse près l'ONU, New-York

-----

- Monsieur l'Ambassadeur P. Jolles  
- Monsieur le Ministre O. Long

-----

Voyage à Vienne avec M. A. Janner  
20 - 21 octobre 1966

M. Janner fera un rapport complet sur les entretiens que nous avons eus à Vienne avec les hauts fonctionnaires du Ministère autrichien des affaires étrangères. Je me bornerai dans cette notice à consigner mes impressions générales et quelques points me paraissant devoir être relevés.

Nous avons eu trois séances de travail, dont la première fut présidée par M. l'Ambassadeur Bielka, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, et les deux autres par M. le Ministre H. Haymerle, Directeur politique; y prirent part plusieurs hauts fonctionnaires du Ministère. Nous avons été reçus pendant une demi-heure par M. L. Toncic-Sorinj, Ministre des affaires étrangères, puis par M. K. Bobleter, Secrétaire d'Etat; après la fin de nos séances de travail, j'ai encore eu un dernier entretien avec M. Bielka. M. l'Ambassadeur A. Escher a assisté à toutes les séances de travail et tous les entretiens.



- 2 -

Nos différents interlocuteurs ont déclaré avec beaucoup de chaleur qu'ils étaient heureux de cette rencontre; ils ont régulièrement de semblables échanges de vues avec les Danois, les Suédois et les Finlandais et désiraient faire de même avec nous. Ils ont été à notre égard non seulement extrêmement courtois, mais ouverts et confiants. Nous avons senti chez eux le net désir de rester proches de nous. M. Haymerle m'a paru appréhender que le "Alleingang" de l'Autriche vers le Marché Commun ne l'éloigne de la Suisse.

Nous avons été frappés de constater que nos interlocuteurs ont évité avec soin tous les sujets où ils auraient pu être demandeurs: conclusion d'accords de coopération scientifique ou technico-militaire (nous savions par le Professeur Hochstrasser qu'ils souhaitaient conclure un accord scientifique avec nous); siège de l'ONUDI (qu'ils cherchent à avoir à Vienne); proposition du délégué de l'Arabie Saoudite à New-York pour transférer le siège de l'ONU à Genève, Vienne ou Paris. Etait-ce pour créer un certain climat ? Ou craignaient-ils que nous entravions, le cas échéant, leur action ? Comme nous n'avons pas un intérêt particulier à conclure avec l'Autriche des accords de coopération scientifique ou technico-militaire et comme, d'autre part, nous ne sommes pas disposés à appuyer les tentatives faites par les Autrichiens pour attirer des services de l'ONU à Vienne, mais qu'au contraire nous serons peut-être amenés à les contrer, nous n'avons, quant à nous, pas abordé ces sujets.

Nos entretiens sont ainsi demeurés strictement des échanges de vues, d'expériences et d'informations et n'ont à aucun moment pris le caractère de négociations ou d'échanges de prestations. Ils ressemblaient plutôt à des conversations amicales entre artisans de la même branche qui veulent apprendre mutuellement l'un de l'autre quelle est la meilleure façon de faire telle ou telle chose.

Les Autrichiens ont été visiblement heureux d'apprendre que le Chef du Département politique fédéral avait l'intention de rendre à M. Toncic-Sorinj la visite que celui-ci avait faite à Berne en juin dernier; la période envisagée (entre Pâques et Pentecôte) leur convient bien; ils nous feront des propositions pour la date exacte.

Les principales questions abordées ont été les suivantes:

Dans les séances de travail, nous ne nous sommes pas attardés sur les relations bilatérales ayant constaté qu'elles ne donnaient pas lieu à des considérations particulières; les Autrichiens se sont félicités de leurs contacts avec M. l'Ambassadeur Lindt au sujet de la coopération technique et voudraient en avoir d'analogues avec M. le Ministre Bieri pour discuter la fixation des salaires de leur personnel à l'étranger, ainsi que les mesures de sécurité à prendre dans leurs ambassades (ils ne sont plus revenus sur la question de représentations communes); ils ont émis le désir qu'il y ait aussi des échanges de vues entre responsables de l'Administration des finances ainsi qu'entre le juriconsulte du Département politique et celui du Ministère autrichien des affaires étrangères. Nous nous sommes bornés à prendre note de ces désirs et avons déclaré qu'ils seraient examinés à Berne.

Nous avons procédé à un tour d'horizon complet de nos relations bilatérales avec les autres pays, et les Autrichiens nous ont donné des indications intéressantes sur leurs rapports avec les pays de l'Est européen; ils font une distinction assez marquée entre la Yougoslavie et les autres pays et accordent à la Yougoslavie un traitement plus libéral (ils n'ont supprimé les visas qu'avec la Yougoslavie, sans grands inconvénients d'ailleurs); même avec les autres pays, le Ministère des affaires étrangères préconise une attitude libérale au sein du Gouvernement, sans cependant toujours parvenir à faire prévaloir ses vues; les raisons qui l'incitent à adopter cette position découlent pour une part du voisinage (Hongrie p.e.) et pour une autre part de l'évolution qui s'est produite dans ces pays; on constate à Vienne que la "Auflockerung" du bloc communiste favorise la renaissance des anciennes querelles entre les différents pays balkaniques (Roumanie et Hongrie p.e.). Nos interlocuteurs nous ont interrogés sur nos rapports avec la Chine communiste; ils craignent que celle-ci n'achète en Autriche, par l'intermédiaire d'hommes de paille, une imprimerie où serait préparé le matériel de propagande destiné à

- 4 -

l'Est européen. Avec l'URSS, le grand problème est l'attitude que celle-ci adoptera si l'Autriche arrive à un arrangement avec le Marché Commun; l'Union soviétique a déclaré catégoriquement que tout arrangement quel qu'il soit renforcerait la position de l'Allemagne et que, par conséquent, elle s'y opposerait; les Autrichiens s'attendent à ce que Podgorny aborde le sujet lors de sa prochaine visite à Vienne (du 14 au 21 novembre). Au Ministère des affaires étrangères, on ne minimise nullement les conséquences que pourrait avoir pour l'Autriche une réaction russe; mais j'ai l'impression que M. Bock, Ministre du Commerce et en même temps Vice-Chancelier, demeure sourd aux avertissements de Ballhausplatz. Selon M. Haymerle, toute la politique des Soviets à l'égard de l'Europe occidentale est dominée par leur crainte de l'Allemagne. M. Haymerle nous a également brièvement renseignés sur les pourparlers qui ont lieu entre l'Autriche et l'Italie à propos du Tyrol du Sud à la suite de la résolution prise par l'assemblée de l'ONU en 1960.

Nous avons ensuite abordé un certain nombre de problèmes multilatéraux. Comme celui de l'intégration européenne n'est plus de la compétence du Ministère des affaires étrangères, il n'a été qu'effleuré. A Vienne, on avait interprété les déclarations faites par Monsieur le Président Schaffner au Conseil national, en juin dernier, comme l'amorce d'une évolution de notre attitude. J'ai réfuté cette manière de voir et j'ai répété que notre position demeurerait inchangée: les conditions formulées lors de notre demande d'association restaient entièrement valables et nous n'envisageons une réactivation de cette demande que lorsque la Communauté se serait élargie; la conférence de l'ABLE à Lisbonne donnerait d'ailleurs l'occasion aux ministres autrichiens (M. Toncic-Sorinj y prendra part) de s'entretenir de ce sujet avec les chefs du Département de l'économie publique et du Département politique.

En ce qui concerne l'ONU, nous avons interrogé nos interlocuteurs sur l'activité et les perspectives du "Club des 9". J'ai demandé d'autre part à M. Toncic-Sorinj si notre observateur à l'ONU pourrait assister aux prochaines réunions (voir plus bas). M. Haymerle nous a déclaré que l'opinion publique exagérait l'importance du "Club". Celui-ci n'est pas institutionnalisé, il ne s'agit que d'un groupement lâche et occasionnel ("zufällige Gruppierung") qui s'est réuni pour donner suite à la résolution votée par les Nations Unies sur proposition roumaine, l'année dernière, afin de promouvoir la coopération inter-européenne; les représentants permanents des membres du "Club" vont préparer une deuxième réunion des chefs de délégation qui aura lieu sous la présidence de M. Toncic, en novembre. Cette réunion examinera la possibilité de convoquer une conférence des Ministres des affaires étrangères à Bucarest. Les Autrichiens ont l'air plutôt sceptique sur les résultats pouvant être obtenus par le groupe, mais ils y participent parce qu'ils veulent favoriser tout ce qui peut développer les rapports entre pays de l'Europe occidentale et orientale. Les Soviétiques n'ont soulevé aucune objection au sujet de ces réunions.

M. Haymerle nous a déclaré que les Autrichiens étaient très en faveur d'un accord sur la nonprolifération des armes nucléaires et adhèreraient sans réserve à un tel accord. L'Autriche est donc plus positive à cet égard que la Suède et l'Inde; elle préfère un monopole des USA et de l'URSS à un monopole de cinq ou six pays.

D'une façon générale, les expériences faites par l'Autriche à l'ONU ne sont pas très encourageantes; dans cette assemblée, dominée par des éléments passionnels, il est difficile de maintenir une ligne de conduite raisonnable sans être immédiatement en butte aux critiques les plus violentes; les pays occidentaux n'ont pas d'attitude commune et se livrent parfois à une fâcheuse surenchère pour s'acquérir les faveurs du tiers-monde; les Autrichiens trouvent excessives les positions prises par la Suède au sujet de la guerre du Vietnam ou du problème de l'Afrique du Sud. M. Haymerle nous envie de n'avoir pas à prendre part à ces débats démagogiques et stériles. L'Autriche a dû

adhérer aux Nations Unies pour se recréer une position internationale; si elle en avait eu une comme la Suisse, elle serait probablement demeurée en dehors. La participation de l'Autriche à l'ONU lui cause beaucoup de soucis; il est erroné de penser que la Suisse s'isole en ne participant pas à l'ONU; défendre des positions sensées au sein de l'organisation isole parfois davantage un pays.

Nous avons encore parlé de l'éventualité d'une conférence sur la sécurité européenne; à Vienne, l'on ne croit pas qu'une telle conférence puisse avoir lieu dans un proche avenir.

Nous avons constaté que la politique de l'Autriche en matière d'exportation de matériel de guerre est très semblable à la nôtre. L'Autriche n'a pas déclaré d'embargo à l'égard des Etats-Unis. Ceux-ci voudraient actuellement y acheter des munitions, et le Ministère des affaires étrangères est perplexe sur la suite à donner à cette affaire. Il cherchera à obtenir des Etats-Unis une déclaration selon laquelle lesdites munitions ne seront pas utilisées au Vietnam.

#### Entretien avec M. Tonic-Sorinj

Le Ministre des affaires étrangères se réjouit beaucoup d'accueillir à Vienne le Chef du Département politique fédéral. La nouvelle que vous avez l'intention de lui rendre sa visite lui a fait grand plaisir. Il m'a chargé de vous remercier et de vous transmettre ses salutations.

Notre entretien n'a porté que sur deux questions: le "Club des 9" et l'attitude de l'Autriche à l'égard du Marché Commun. J'ai déclaré à M. Tonic-Sorinj que nous serions intéressés à suivre l'évolution du "Club des 9" et je lui ai demandé si notre observateur à New-York pouvait être admis à ses séances. M. Tonic-Sorinj a réagi positivement à ce sondage; pour sa part, il serait heureux que la Suisse participe aux travaux du "Club des 9", mais il doit interroger ses collègues sur leur manière de voir; la seule difficulté réside peut-être dans le fait qu'en nous admettant à titre d'observateur, le "Club des 9" créerait un précédent dont se réclamerait l'Allemagne;

la Roumanie et la Hongrie seraient certainement opposées à ce que la BRD participe aux travaux ou demanderait la participation de la DDR; M. Toncic-Sorinj s'efforcera de trouver une formule et nous tiendra au courant par l'entremise de M. Turrettini qu'il a déjà rencontré à New-York. M. Toncic-Sorinj a souligné que le "Club des 9" a été mis trop en évidence par la presse, car en réalité son activité est encore très vague. Si l'admission de notre observateur aux séances du Club devait s'avérer impossible, M. Toncic-Sorinj nous ferait dans tous les cas renseigner très exactement sur la marche des travaux.

M. Toncic-Sorinj a défini comme suit l'attitude de l'Autriche à l'égard du Marché Commun et de l'AELE:

"Si l'Autriche doit choisir entre une formule d'association qui mette en cause sa neutralité et la neutralité, elle choisira sans aucun doute la neutralité; si l'Autriche doit choisir entre une association avec le Marché Commun qui ne mette pas en cause sa neutralité et sa participation à l'AELE, elle choisira l'association avec le Marché Commun."

M. Toncic-Sorinj ne pense pas que le Conseil des Ministres de la CEE donnera de sitôt à la Commission le mandat de poursuivre les négociations avec l'Autriche; il ne peut se réunir sans régler la question des compétences de la Commission après la fusion des exécutifs, et il ne veut pas le faire pour le moment.

J'ai attiré l'attention de M. Toncic-Sorinj sur le fait que les demandes répétées de l'Autriche à l'AELE pour obtenir des exceptions surprenaient ses partenaires et que ceux-ci étaient venus à penser que peut-être l'Autriche cherchait à créer des incidents pour se distancer de l'AELE. M. Toncic-Sorinj m'a déclaré que leur insistance à maintenir, après le 31 décembre, les contingents pour les antibiotiques était due uniquement à ce qu'ayant demandé au Marché Commun de semblables contingents pour des raisons de politique de neutralité (maintien d'une industrie nationale en cas de guerre), ils devaient obtenir la même chose de l'AELE. J'ai répondu que nous ne pouvions

guère admettre que l'on invoque la politique de neutralité pour protéger la fabrication nationale des antibiotiques, puisque nous-mêmes n'en produisons pas et estimons que les besoins en cas de guerre peuvent être couverts par des stocks.

#### Entretien avec M. Bielka

Nos partenaires de l'AELE ont appris que le successeur de M. Long à l'AELE ne résidera probablement pas de façon permanente à Genève; ils s'interrogent sur la raison de cette mesure qu'ils interprètent comme un désintéressement de notre part vis-à-vis de l'AELE. M. Bielka voulait savoir ce qui en était exactement. J'ai naturellement vigoureusement combattu cette interprétation.

#### Entretien avec M. Bobleter

Cet entretien a été consacré à l'examen de quelques questions touchant aux relations de la Suisse avec le Vorarlberg.

#### Conclusions

Nos entretiens de Vienne ont été intéressants et considérés de part et d'autre comme utiles. Nous sommes convenus de les répéter une fois par an. Notre prochaine rencontre aura lieu à Berne en automne 1967.

Micheli -